

Université Claude Bernard Lyon 1

GUIDE PRATIQUE 2017-2018

ETUDIANTS ÉTRANGERS EN PROGRAMME D'ÉCHANGE



ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

+

+

+

+

+

+



Direction des Relations Internationales
<http://www.univ-lyon1.fr/universite/international>

Université Claude Bernard





Faculté de médecine Lyon Est



Campus de la DOUA



ISFA - Site de Gerland



Faculté de médecine Lyon Sud

Sommaire

Bienvenue à Lyon 1	4
Présentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1	5
La Direction des Relations Internationales	5
Vos contacts : Les Bureaux Relations Internationales	7
Préparer sa mobilité	10
Visa	10
Logement	11
Vie pratique	12
S'installer à Lyon	14
Venir jusqu'à Lyon	14
Rejoindre les différents campus	15
Etre accueilli(e) à Lyon 1	15
S'inscrire à l'université	16
Student Welcome Desk de l'Université de Lyon	16
Santé, Sécurité sociale et assurance maladie	17
Assurances responsabilité civile et habitation	19
Banques	20
Titre de séjour - Visa	20
S'intégrer à l'université	22
Cours de Français	22
Restaurants universitaires	23
Bibliothèques et informatique	24
Sports	25
Associations étudiantes	26
Culture	27
Vivre à Lyon	28
Se déplacer	28
Contacts utiles	29

Retrouvez nous sur :



AUVERGNE – Rhône-Alpes

01

Bienvenue à l'Université Claude Bernard - Lyon 1

L'UCBL accueille les étudiants du monde entier à rejoindre une institution réputée dans le monde académique et celui de la Recherche.

Environ 4000 étudiants étrangers bénéficient de nos enseignements et de notre recherche. Notre personnel dédié assiste les étudiants depuis la phase d'admission jusqu'à leur arrivée à Lyon.

L'enseignement à Lyon 1 promet la créativité, l'innovation et l'esprit critique, chaque nouvel étudiant étranger se sentira partie intégrante d'une grande communauté où il pourra parfaire son éducation personnelle.

Lyon est une très belle ville où vous aurez l'occasion de croiser et rencontrer plus de 137000 étudiants étrangers. 3ème plus grande ville de France, facilement reliée par TGV ou avion à toutes les grandes villes françaises et capitales européennes. Lyon est également connue pour ses monuments historiques et architecturaux et fait partie du patrimoine mondial de l'Unesco. Cet environnement favorise la diversité et les échanges d'idées qui contribuent au développement de relations durables entre les étudiants et le personnel de l'université, supporté par l'excellence des programmes d'enseignement, la recherche, et les activités sociales et culturelles.

UCBL : l'excellence en éducation et la réussite universitaire !

Hélène COURTOIS
Vice-présidente déléguée aux Relations Internationales et Européennes

Anne GIROIR-FENDLER
Vice-présidente déléguée à la Mobilité Internationale Etudiante

Présentation de l'Université Claude Bernard Lyon 1

L'Université Claude Bernard Lyon 1 est une université publique française, membre de l'Université de Lyon (UdL), 1^{er} pôle scientifique français hors de Ile de France.

Les activités de formation et de recherche dans les secteurs des sciences de la santé, des sciences et technologies et des sciences du sport situent Lyon 1 dans les premiers rangs des universités françaises, quels que soient les critères retenus.

L'université, installée sur 13 sites, accueille plus de 45000 étudiants chaque année et contribue efficacement au développement de la région Auvergne Rhône-Alpes, région qui soutient ses initiatives.

Ce guide s'adresse aux étudiants étrangers en programme d'échange à Lyon 1 en Licence et Master.

Si vous n'êtes pas en échange mais dans un des cas ci-après merci de contacter le service indiqué :

Pour les étudiants étrangers hors programme d'échange :

> Bureau d'Orientation des Etudiants Accueillis à Lyon 1 (BOREAL)

➔ www.boreal.univ-lyon1.fr
boreal.devu@univ-lyon1.fr

 [Boreal UCBL](#)

Pour les doctorants et chercheurs/enseignants-chercheurs :

> Université de Lyon - Espace Ulys

➔ www.espace-ulyes.fr
information@espace-ulyes.fr



Credits photos : © Service Communication - Eric Le Roux / UCBL, sauf ()*

Direction des Relations Internationales

La Direction des Relations Internationales est chargée de mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Cela se traduit par la coordination des programmes d'échanges au sein de l'établissement.

Direction

Hélène COURTOIS

Vice-présidente déléguée aux Relations Internationales et Européennes

vpri@univ-lyon1.fr

Anne GIROIR-FENDLER

Vice-présidente déléguée à la Mobilité Internationale Etudiante

vpri@univ-lyon1.fr

Catherine GUILLAUMON

Directrice administrative

Tél. +33 (0)4 78 77 75 04

catherine.guillaumon@univ-lyon1.fr - vpri@univ-lyon1.fr

Ophélie JOUGUET

Assistante de direction

Tél. +33 (0)4 78 77 75 04

ophelie.jouguet@univ-lyon1.fr

Véronique PELLARIN-GOJON

Chargée de mission

Tél. +33 (0)4 78 77 72 72

veronique.pellarin-gojon@univ-lyon1.fr

Pôle coopération

Dana Maria DAIA

Coordinatrice Erasmus+

Tél. +33 (0)4 78 77 75 68

dana-maria.daia@univ-lyon1.fr

Claire DOUET

Assistante Erasmus Mundus Live

Tél. +33 (0)4 78 77 75 87

claire.douet@univ-lyon1.fr

Sabrina BAULARD

Chargée de coopération internationale

Tél. +33 (0)4 78 77 72 74

sabrina.baulard@univ-lyon1.fr

Caroline GRÉMY

Coordinatrice hors Erasmus+

Coordinatrice logement

Tél. +33 (0)4 78 77 75 66

caroline.gremy@univ-lyon1.fr

Pôle financier

Sandrine GUERTENER

Gestionnaire bourses régionales

Tél. +33 (0)4 78 77 72 99

sandrine.guertener@univ-lyon1.fr

Vanessa MINANO

Gestionnaire des bourses du Ministère

et de l'Université, assistante comptabilité

Tél. +33 (0)4 78 77 71 39

vanessa.minano@univ-lyon1.fr

Vos contacts : Bureaux Relations Internationales

Les Bureaux Relations Internationales sont les relais de la Direction des Relations Internationales dans chacune des 13 composantes de l'université. Ils sont animés par :
Un **Correspondant Mobilité Internationale** (CMI), enseignant chargé de guider et valider la partie pédagogique des étudiants en mobilité.

Un **Assistant de Mobilité Internationale** (AMI), administratif chargé d'accompagner les étudiants dans les démarches et formalités pratiques.

Faculté des Sciences et Technologies

➔ www.sciences.univ-lyon1.fr

CMI

Physique : M. David RODNEY

Tél. +33 (0)4 72 43 14 73 david.rodney@univ-lyon1.fr

Génie électrique des procédés (GEP) : M. Guo Neng LU

Tél. +33 (0)4 72 43 27 39 guo-neng.lu@univ-lyon1.fr

Biologie : M. Olivier RAYMOND

Tél. +33 (0)6 03 83 55 45 olivier.raymond@ens-lyon.fr

Biologie cellulaire : Mme Stéphanie GOBERT-GOSSE

Tél. +33 (0)4 72 44 62 92 stephanie.gobert-gosse@univ-lyon1.fr

Mathématiques : M. Laurent PUJO.MENJOUET

Tél. +33 (0)4 72 43 10 08 pujo@math.univ-lyon1.fr

Chimie : M. Guillaume PILET

Tél. +33 (0)4 72 44 82 20 guillaume.pilet@univ-lyon1.fr

Biochimie : M. Olivier MARCILLAT

Tél. +33 (0)4 72 44 82 48 olivier.marcillat@univ-lyon1.fr

Informatique : Mme Nadia KABACHI

Tél. +33 (0)4 72 43 15 49 nadia.kabachi@univ-lyon1.fr

Mécanique : M. Peter SPELT

Tél. +33 (0)4 72 44 80 94 peter.spelt@univ-lyon1.fr

AMI

Mme Sophie FLATTIN

Tél. +33 (0)4 72 43 29 40 sophie.flattin@univ-lyon1.fr

STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)

➔ www.ufr-staps.univ-lyon1.fr

CMI

Mme Karine MONTEIL

Tél. +33 (0)4 72 43 28 37

karine.monteil@univ-lyon1.fr

AMI

Mme Peggy MERLE

Tél. +33 (0)4 72 43 27 34

peggy.merle@univ-lyon1.fr

ISFA (Institut de Science Financière et d'Assurances)

➔ www.isfa.univ-lyon1.fr

CMI

M. Pierre RIBEREAU

Tél. +33 (0)4 37 28 74 35

pierre.ribereau@univ-lyon1.fr

AMI

M. Samy BRIAS

Tél. +33 (0)4 37 28 76 31

samy.brias@univ-lyon1.fr

Polytech Lyon

➔ www.polytech.univ-lyon1.fr

CMI

M. Didier LEONARD

Tél. +33 (0)4 37 42 35 54

didier.leonard@univ-lyon1.fr

AMI

Mme Bénédicte MARTI

Tél. +33 (0)4 26 33 71 40

benedicte.marti@univ-lyon1.fr

ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation)

➔ www.espe.univ-lyon1.fr

CMI

M. Jean-Marc BELICARD

Tél. +33 (0)4 37 42 35 54

jean-marc.belicard@univ-lyon1.fr

AMI

Mme Armelle VIDAL

Tél. +33 (0)4 72 07 30 21

armelle.vidal@univ-lyon1.fr

IUT (Institut Universitaire Technologique)

➔ www.iut.univ-lyon1.fr

CMI

Mme Sophie BUSI

Tél. +33 (0)4 72 69 21 31

sophie.busi@univ-lyon1.fr

AMI

Mme Tiphaine ROLLAND (IUT Lyon Tech la DOUA)

Tél. +33 (0)4 72 69 20 36

tiphaine.rolland@univ-lyon1.fr

M. Laurent SIMONIN (IUT Gratte-Ciel)

Tél. +33 (0)4 72 65 53 03

laurent.simonin@univ-lyon1.fr

Faculté de Médecine Lyon Est

➔ www.lyon-est.univ-lyon1.fr

CMI

Mme Michèle GERMAIN

M. Grégoire COZON

M. Dominique SAPPEY-MARINIER

Tél. +33 (0)6 81 02 81 07

mobilite-etudiante@univ-lyon1.fr

AMI

Mme Solange BRANDOLESE

Tél. +33 (0)4 78 77 70 90

solange.brandolese@univ-lyon1.fr

Faculté de Médecine Lyon Sud

➔ www.lyon-sud.univ-lyon1.fr

CMI**Mme Anne CHARRIE**

Tél. +33 (0)4 26 23 59 46

anne.charrie@univ-lyon1.fr

Mme Meja RABODONIRINA

Tél. +33 (0)4 72 07 19 41

meja.rabodonirina@chu-lyon.fr

AMI**Mme Aurélie LUCAS**

Tél. +33 (0)4 26 23 59 71

aurelie.lucas@univ-lyon1.fr

ISPB (Institut des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques)

➔ www.ispb.univ-lyon1.fr

CMI**Mme Françoise FALSON**

Tél. +33 (0)4 78 77 71 11

francoise.rieg-falson@univ-lyon1.fr

AMI**M. Christophe VILLARD**

Tél. +33 (0)4 78 77 70 69

christophe.villard@univ-lyon1.fr

ISTR (Institut des Sciences et Techniques de la Réadaptation)

➔ www.istr.univ-lyon1.fr

CMI**Mme Agnès BO**

Tél. +33 (0)4 78 78 56 98

agnes.bo@univ-lyon1.fr

AMI**Mme Catalina BAUMGARTNER**

Tél. +33 (0)4 78 77 72 66

catalina.baumgartner@univ-lyon1.fr

Faculté d'Odontologie

➔ www.odontologie.univ-lyon1.fr

CMI**M. Denis BOURGEOIS**

Tél. +33 (0)4 78 77 86 84

denis.bourgeois@univ-lyon1.fr

AMI

relationsinternationales.odontologie@univ-lyon1.fr

Département Biologie Humaine

➔ www.biologie-humaine.univ-lyon1.fr

CMI**M. Yves MOREL**

Tél. +33 (0)4 72 38 58 50

yves.morel@chu-lyon1.fr

AMI**Mme Marie-Agnès BELIN**

Tél. +33 (0)4 78 77 70 38

marie-agnes.belin@univ-lyon1.fr

Observatoire de Lyon

➔ www.observatoire.univ-lyon1.fr

CMI**M. Matthew MAKOU**

Tél. +33 (0)4 72 44 79 59

matthew.makou@univ-lyon1.fr

AMI**Mme Oriane MARDUEL**

Tél. +33 (0)4 72 44 84 85

oriane.marduel@univ-lyon1.fr

02

+

Préparer sa mobilité



Visa (ressortissants hors Union européenne)

La demande se fait au moins 2 mois avant le début de votre séjour auprès d'un Espace Campus France dans votre pays d'origine.

➔ www.campusfrance.org

En l'absence d'un Espace Campus France, se rapprocher d'une Ambassade ou Consulat de France.

➔ www.diplomatie.gouv.fr

Le visa de long séjour pour les étudiants (VLS-TS, valant Titre de Séjour) devra être validé auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'intégration (OFII) dans les trois mois suivant votre arrivée. (Voir rubrique « Titre de séjour » p.20 et 21.)

Logement N'attendez pas la rentrée pour chercher !

● Résidence universitaire - Crous

En tant qu'étudiant en programme d'échange, vous avez droit à une chambre ou un studio (en fonction des places disponibles) en résidence universitaire. Pour cela, il faut nous avoir retourné le formulaire de réservation qui vous a été envoyé après l'acceptation de votre dossier, avant la date limite indiquée (sur le document). Cette réservation est faite pour toute la durée de votre séjour en France, à partir de votre date d'arrivée. Si vous changez de logement en cours de séjour, vous êtes tenu de le signaler auprès de la résidence ET auprès de votre AMI. Dans le cas contraire, vous serez responsable des loyers restant à payer.

● Autre logement

Si vous n'avez pas réservé de résidence étudiante, il vous faudra trouver un logement par vos propres moyens : appartement en résidence privée ou auprès d'un particulier (studio ou collocation). Quelques pistes pour vos recherches :

➔ *Particuliers et collocations* : www.mon-logement-etudiant.fr

➔ *Résidences étudiantes privées* : www.adele.org

➔ *Agences et particuliers* : www.seloger.com

● Aide au logement

Quel que soit le type de logement que vous trouverez, vous aurez droit, au même titre que les étudiants français, à une Aide Personnalisée au Logement (APL) mensuelle de la part de l'Etat français.

➔ *Remplissez votre demande sur* : www.caf.fr

● Caution et garant : Caution Locative Etudiante (CLE)

Depuis peu l'Etat français a mis en place la CLE pour aider les étudiants étrangers cherchant un logement en France. Ce dispositif est payant (1,5 % du loyer) et sert de garant et de caution.

Il est applicable sous quelques conditions notamment le fait de disposer de revenus et d'être âgé de moins de 28 ans.

➔ *Pour plus d'information* : www.lokaviz.fr

! ATTENTION !

✓ Des frais d'agence vous seront demandés si vous passez par une agence ou une régie (jusqu'à 1 mois de loyer).

✓ Renseignez-vous à l'avance sur les documents de garantie à fournir (dans certains cas, vous devrez présenter également leur traduction).

Hébergement temporaire

Si vous avez réservé un logement en résidence universitaire et que vous arrivez en France pendant un week-end ou après 16h en semaine, vous ne pourrez pas entrer immédiatement dans votre logement. Il vous faudra donc prévoir un hébergement temporaire en attendant de pouvoir vous installer.

Voici quelques adresses pour commencer vos recherches.

Auberge de Jeunesse du Vieux Lyon

41-45 montée du Chemin Neuf - 69005 Lyon Tél. +33 (0)4 78 15 05 50

A partir de 22€/nuit (petit déjeuner inclus) + Adhésion 7€/-26 ans

➔ www.fuaj.org/Lyon

CISL (Centre international de séjour de Lyon)

103 boulevard des Etats-Unis - 69008 Lyon Tél. +33 (0)4 37 90 42 42

Hébergement individuel selon disponibilités. Tarif de : 22€ à 50€/nuit (petit déjeuner inclus)

➔ www.cis-lyon.com

Popinns

36 rue Maurice Flandin - 69003 Lyon Tél. +33 (0)4 72 78 03 04

Plusieurs résidences à Lyon. Chambres seules ou partagées pour courte durée selon disponibilité. 418€/mois pour 1 à 2 mois + 100€ de caution.

➔ www.popinns.org

Autres adresses

➔ www.chez-nestor.com/

➔ www.slo-hostel.com/fr/

➔ www.french.hostelworld.com/

➔ www.coolandbed.com/

➔ www.airbnb.fr/

➔ www.couchsurfing.org



Photo : Net Circlion, Lyon (CC BY-NC-ND-2.0)

Vie pratique

Il faut compter un budget moyen d'environ 800 euros par mois pour vivre comme étudiant en France.

Logement	
1 loyer mensuel (avec charges)	300€ à 500€
Factures énergétiques	
Electricité	10€ par mois
Gaz naturel	De 10€ à 20€ par mois
Eau	Environ 5€ par mois
Alimentation	
1 baguette de pain	0,90€
1 plat du jour en restaurant	12€
1 menu en restaurant	20€
1 repas au restaurant universitaire	3,25€
1 sandwich	3,50€
1 café	1,50€
1 soda au distributeur	0,90€
Loisirs	
Abonnement téléphonique mensuel	Environ 25€
Abonnement internet mensuel	Environ 30€
1 place de cinéma tarif étudiant	7,90€
TCL - Abonnement	à partir de 31,50€/mois

Branchement électrique

Voltage : 220/230

Fréquence: 50 Hz





Photo : Ondine B, Lyon (CC BY-NC-ND-2.0)



Photo : DRI-Université Claude Bernard Lyon 1, Etudiants

03



S'installer à Lyon



Venir jusqu'à Lyon



● En Avion

Le Tram Rhônexpress relie l'aéroport Lyon-Saint-Exupéry à la gare de Lyon Part-Dieu (plateforme centrale pour train/métro/tram/bus) en 30 minutes.

Prix du billet aller simple :
13,20€/ -25 ans

➔ www.rhonexpress.fr

● En train

Via ses deux principales gares (Part-Dieu et Perrache), Lyon est facilement accessible en train depuis toutes les grandes villes d'Europe.

Paris est à 2 heures de Lyon par TGV (Train à Grande Vitesse).

Prix moyen d'un billet simple en 2^{de} classe : 65 € (réservation obligatoire).

➔ Achat, réservation, horaires : www.voyages-sncf.com

➔ Réseau Train Express Régional : www.ter-sncf.com



Carte réduction/abonnement : www.sncf.com (rubrique cartes d'abonnement)

● En bus

La gare routière de Lyon se situe au sous-sol du Centre d'échanges de Perrache.

➔ Liaisons interurbaines intra-départementales : www.rhone.fr

➔ Liaisons interurbaines nationales et internationales : www.eurolines.fr



Lignes de bus à prix réduit : www.fr.ouibus.com - www.flixbus.fr



Rejoindre les différents campus en TCL (Transport en Commun Lyonnais)

Campus Lyon Tech La Doua

- ↻ Tramway T1 et T4 : arrêt Université de Lyon 1 et La Doua Gaston Berger
- ↻ Bus C17 et C26 : arrêt La Doua

Domaine Rockefeller : arrêt Grange Blanche

- ↻ Tramway T2 et T5,
- ↻ Métro D,
- ↻ Bus C8, C13, C16, C22, C26, 24

Domaine La Buire

- ↻ Tramway T2 et T5 : Arrêt Ambroise Paré
- ↻ Métro D : arrêt Laënnec

Site Lyon Sud

- ↻ Bus C7, 17 et 88 : arrêt Hôpital Lyon Sud

Campus Gerland-ISFA

- ↻ Métro B : arrêt Stade de Gerland
- ↻ Bus 60 : arrêt Université Lyon 1 - Gerland

Campus Gratte-Ciel-Villeurbanne

- ↻ Métro A : arrêt Flachet
- ↻ Bus 69 : arrêt Rue de France -IUT

Site ESPE – Croix Rousse

- ↻ Bus C13 et 45 : arrêt IUFM

Site Observatoire

- ↻ Bus 78 : arrêt Observatoire



Etre accueilli(e) à Lyon 1

Nous vous conseillons d'arriver à Lyon plusieurs jours avant le début des cours. **Avant votre arrivée, prenez rendez-vous avec l'AMI de votre composante du lundi au vendredi entre 9h et 16h.** Il vous rappellera les toutes premières formalités à effectuer et vous expliquera comment vous rendre dans votre résidence et vous installer dans votre logement. Selon les composantes, un tuteur étudiant pourra vous accompagner.

↻ *Voir la liste des AMI p. 7 à 9*

⚠ ATTENTION

✓ Si vous arrivez le week end vous ne pourrez être accueilli ni à l'université ni dans votre logement universitaire (CROUS). Il vous faudra prévoir un logement provisoire personnel.

↻ *Voir nos conseils logement p.10 et 11*

S'inscrire à l'université

Avant de venir en France, n'oubliez pas de vous inscrire auprès de votre propre université d'origine qui validera votre année d'études passée en France après votre retour.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université Lyon 1 se fera auprès du service scolarité de votre composante.

Documents nécessaires pour votre inscription administrative. Apportez également les originaux :

- ✓ 1 copie de votre carte d'identité ou passeport
- ✓ 2 photos d'identité
- ✓ 1 photocopie de l'attestation d'inscription dans votre université d'origine
- ✓ L'attestation d'assurance Responsabilité Civile.
- ➔ Voir « *Assurances Responsabilité Civile et Habitation* » p.19
- ✓ 1 moyen de paiement
- ➔ Voir « *Banques* » p.20
- ✓ 1 photocopie de l'attestation d'inscription à une Assurance Maladie :
- ➔ Voir « *Sécurité Sociale et assurance maladie* » p.17 et 19



A l'issue de votre inscription, vous recevrez votre **carte d'étudiant, aussi appelée carte CUMUL**. C'est une carte à puce personnelle qui vous permettra de régler vos repas grâce au système de porte-monnaie électronique IZLY, d'emprunter des livres dans les bibliothèques universitaires et d'accéder à certaines salles.
www.izly.fr

Conservez-la toujours sur vous et ne la perdez pas (remplacement à votre charge : 10 €) !

Students Welcome Desk à l'Université de Lyon

Ce SWD est un lieu unique et gratuit pour retrouver l'ensemble des services et informations nécessaires pour bien commencer votre année universitaire à Lyon.

Il est ouvert en septembre et octobre de chaque année.

Y sont présents de nombreux partenaires comme la Préfecture du Rhône, le CROUS ou encore les TCL.

- ➔ *Plus d'informations sur :*
www.universite-lyon.fr/campus/students-welcome-desk

Sécurité sociale - Assurance maladie

Informations générales pour tous

La couverture sociale étudiante s'étend du 1er septembre au 31 août de l'année suivante.

La Sécurité Sociale est obligatoire et rembourse en moyenne 70% des dépenses de maladie.

La sécurité sociale fixe des tarifs de convention au-delà desquels elle n'assure pas de remboursement.

Exemple :

✓ Prix minimum d'une consultation chez un médecin généraliste : 25€

Pour tout autre médecin non-conventionné (notamment des spécialistes) les frais au-dessus de 25€ (appelés dépassements d'honoraires) seront à votre charge.

➤ *Trouver un médecin ou un établissement de soins conventionnés sur le site de la CPAM : www.ameli-direct.ameli.fr*

Le montant de l'inscription à la Sécurité sociale pour l'année est de 215€ (2016-2017). Des mutuelles d'assurances spécifiques dédiées spécialement aux étudiants de moins de 28 ans peuvent venir compléter ce montant. Vous pouvez y souscrire via des organismes de protection sociale étudiantes tels que :

➤ *LMDE : www.lmde.fr*

➤ *SMERRA : www.smerra.fr*

ATTENTION

✓ Vous êtes tenu de déclarer un médecin traitant référent auprès de votre Centre de Sécurité Sociale à l'aide du formulaire spécifique. Si vous ne le faites pas, des pénalités seront retenues sur vos remboursements.

✓ Pensez à apporter votre carnet de santé et/ou de vaccination.



Service de Médecine Préventive Universitaire (MPU)

Le Service universitaire de Médecine préventive et de promotion de la Santé (MPU) est ouvert à l'ensemble des étudiants de Lyon 1.

La MPU propose gratuitement sur rendez-vous :

- ✓ Des visites médicales et l'établissement de certificats de sport ;
- ✓ Des consultations en gynécologie, psychologie, dentaire et diététique ;
- ✓ Un service d'écoute, conseil et orientation ;
- ✓ Une aide et un soutien au sevrage tabagique ;
- ✓ La mise à jour des vaccinations, des conseils aux voyageurs ;
- ✓ Des dépistages : anonyme IST, SIDA, hépatites.

➤ *Pour les demandes de rendez-vous, merci d'appeler le secrétariat au 04 27 46 57 57*

Etudiants de l'Union Européenne et de la Suisse

Vous êtes déjà inscrit au régime de sécurité sociale de votre pays.

Vous devez vous procurer auprès des services de sécurité sociale de votre pays, la Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM). Ainsi vous bénéficiez du système de protection sociale français sans payer la cotisation sociale annuelle.

Une copie de la CEAM vous sera demandée pour votre inscription administrative à l'Université.

Remboursement des soins :

A chaque consultation chez un médecin, vous recevrez une feuille de soin qu'il vous faudra compléter, signer et envoyer à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) à l'adresse suivante :

➔ *CPAM Lyon Service des Relations Internationales 69007 LYON Cedex 20*

Vous recevrez le remboursement directement sur votre compte bancaire (joignez un RIB français et une copie de la CEAM lors de votre premier remboursement).

➔ *Plus d'informations sur www.ameli.fr*

Etudiants des pays extérieurs à l'Union Européenne

- Etudiants âgés de moins de 28 ans suivant une formation de plus de 3 mois :

Vous serez automatiquement affiliés au régime étudiant de la Sécurité sociale au moment de l'inscription administrative à l'Université.

- Etudiants âgés de plus de 28 ans suivant une formation de plus de 3 mois :

Vous devez vous affilier directement auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) la plus proche de votre domicile.

Vous pouvez les retrouver sur le site

➔ *www.ameli.fr*

Remboursement des soins :

À chaque consultation, vous recevrez une feuille de soin qu'il vous faudra compléter, signer et envoyer à votre centre de Sécurité Sociale (SMERRA ou LMDE).

Vous recevrez le remboursement directement sur votre compte bancaire (joignez un RIB français lors de votre première demande).

⚠ ATTENTION

✓ Suite à votre inscription, une attestation vous sera délivrée par votre centre de sécurité sociale, conservez-la ; elle pourra vous être demandée pour différentes démarches.

✓ Pour les étudiants hors Union Européenne suivant une formation de moins de 3 mois : Avant votre départ, vous devez souscrire à votre propre assurance maladie personnelle volontaire auprès d'une compagnie d'assurance privée.

Étudiants du Québec

Une entente a été signée entre la France et le Québec pour que les étudiants des deux pays soient exonérés des frais de sécurité sociale. Il n'est donc pas nécessaire de s'affilier à la Sécurité sociale étudiante en raison de ces accords de réciprocité entre les deux régimes français et québécois.

Pour plus d'informations avant votre départ, vous devez vous renseigner auprès de la Régime d'Assurance Maladie du Québec (RAMQ). Une fois en France vous devrez aussi vous mettre en contact avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) la plus proche de votre domicile.

Remboursement des soins :

Vous devrez vous mettre en contact avec la CPAM muni du formulaire de type SE 401 Q106E. En cas de maladie vous bénéficierez de la prise en charge de vos dépenses de santé sur la base de remboursement de la sécurité sociale française.

➤ *Site de la sécurité sociale de la Province du Québec : <http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/citoyens/sejours-hors-quebec/assurance-maladie/Pages/ententes-autres-pays.aspx>*

➤ *Site du CLEISS : <http://www.cleiss.fr/particuliers/venir/etudes/index.html#quebec>*

Assurances responsabilité civile et habitation

Un logement doit obligatoirement être assuré : vols, dégât des eaux, incendie (etc.). Cette assurance d'un montant forfaitaire se contracte auprès de compagnies d'assurances privées ou auprès de votre organisme de protection sociale (tels que SMERRA ou LMDE).

L'assurance multirisque habitation inclut l'assurance responsabilité civile qui couvre les dommages causés à un tiers en cas d'accident.

Banques

Un compte en banque français vous permettra de disposer **d'une carte bancaire et/ou d'un chéquier**. Vous pourrez également avoir un RIB français (Relevé d'Identité Bancaire), un document qui vous sera souvent demandé afin de vous **verser vos remboursements** (Sécurité Sociale, caution du logement, allocation d'aide au logement etc.) mais aussi pour mettre en place des **prélèvements automatiques** pour régler vos factures si vous le souhaitez.

La démarche est simple, il vous suffit de vous présenter dans l'une des nombreuses agences bancaires et de demander l'ouverture d'un compte courant.

Pièces généralement demandées pour l'ouverture d'un compte

- ✓ une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- ✓ le titre de séjour (sauf pour les étudiants européens),
- ✓ un justificatif de domicile (facture d'électricité, quittance de loyer, certificat d'hébergement)
- ✓ une confirmation d'inscription à l'université.

Renseignez-vous avant de choisir, les tarifs peuvent varier considérablement d'une institution à l'autre. La plupart des grandes enseignes offrent des solutions spéciales aux étudiants. Les tarifs des banques en ligne sont également avantageux.

Renseignez-vous aussi auprès de votre propre banque qui a peut-être des liens avec un établissement français.

Pour vous aider à comparer et à choisir :

➔ www.comparateurs-banques.lemonde.fr

Titre de séjour

Le Bureau d'Orientation des étudiants Etrangers Accueillis à Lyon 1 (BOREAL) est à la disposition de tous les étudiants étrangers arrivant à l'UCBL1 pour leurs démarches administratives, notamment la validation du visa Etudiant ou la demande de titre de séjour Etudiant.

BOREAL vous informe et vous aide à la constitution de votre dossier pour qu'il soit complet et conforme. En passant par BOREAL, vous bénéficiez d'un passage plus rapide ensuite auprès des agents de la Préfecture.

Vous devrez personnellement porter votre dossier, soit à la Préfecture, soit à la structure annexe du Students Welcome Desk SWD.

➔ www.boreal.univ-lyon1.fr
boreal.devu@univ-lyon1.fr

 [Boreal UCBL](#)

Visa long séjour pour les étudiants – VLS-TS Type D

Si vous détenez un Visa TYPE D - Etudiant Long Séjour (VLS-TS, valant Titre de Séjour / Ceseda R 311-3 6°), vous êtes dispensé de carte de séjour pendant la durée de validité de ce visa. Ce visa D Etudiant vous donne les mêmes droits qu'une carte de séjour Etudiant (avec autorisation de travail à durée limitée, indiquée sur le visa. Généralement de 60% de la durée légale de travail, soit maximum 964 heures par an).

Votre visa Etudiant vaut titre de séjour pendant sa durée, dans la mesure où vous le validez auprès de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration OFII dans les 3 mois suivant votre arrivée ; cette démarche est donc obligatoire et à faire le plus vite possible.

Contactez BOREAL qui se charge de vérifier votre dossier et de le transmettre à l'OFII. Vous serez ensuite convoqué par l'OFII à leurs bureaux pour valider votre visa ; il vous faudra alors régler une taxe de 60 euros au moyen de timbres dématérialisés ou de timbres fiscaux.

Vous devrez également passer une visite médicale gratuite, obligatoire, à l'UCBL1, auprès des services de la Médecine Préventive Universitaire, située sur le Campus de la Doua (arrêt tramway T1 IUT FEYSSINE)

Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'UCBL (SUMPPS) :

E-mail visite médicale MPU/OFII : patricia.fourneret@univ-lyon1.fr

➔ Office Français de l'Immigration et de l'Intégration www.ofii.fr

➔ www.etu.univ-lyon1.fr/guide-pratique/sante

Etudiants algériens et étudiants sans Visa Long Séjour

Les étudiants algériens relèvent d'un accord bilatéral spécifique. Les étudiants algériens et les étudiants avec visa libellé « carte de séjour à solliciter dans les 2 mois suivant l'arrivée », ne sont pas concernés par les démarches auprès de l'OFII. Ils doivent solliciter dès leur arrivée en France un titre de séjour Etudiant auprès de la Préfecture ou du Students Welcome Desk de l'Université de Lyon (UDL, voir page 18).

Les étudiants venant avec un visa Long Séjour Temporaire, n'ont pas de formalités à effectuer ni avec l'OFII ni avec la Préfecture.

➔ Préfecture du Rhône : www.rhone.gouv.fr/Demarches-administratives

➔ Students Welcome Desk : www.universite-lyon.fr/campus/students-welcome-desk
ouvert seulement en période de rentrée universitaire (Septembre-octobre)

BOREAL vous informe, et vous conseille ou vous oriente pour toutes questions. N'hésitez pas à les contacter.

04

S'intégrer

Cours de français

Pour vous aider à améliorer vos compétences en français, le Service Commun d'enseignement des Langues (SCEL) de l'Université Claude Bernard Lyon 1 propose des cours de français langue étrangère (FLE) du niveau débutant à avancé.

Ces cours sont gratuits. Leur durée est de 30 heures par semestre (possibilité de valider 3 crédits ECTS).

Procédure d'inscription

● Etape 1

A partir du 1er septembre pour les cours du semestre 1 ou à partir du 1er janvier pour les cours du semestre 2, consultez le planning des cours FLE sur le site internet du Service Commun des Enseignements de Langues (SCEL).

➔ www.scel.univ-lyon1.fr >Enseignement>FLE
Erasmus santé/sciences



● Etape 2

Envoyez un mail à Mme Solange GOY (inscription.fle@univ-lyon1.fr) en indiquant:

- Nom et prénom
- Université et pays d'origine
- Diplôme d'inscription à Lyon 1 : niveau et filière (ex : licence GEP, master Mathématiques ou internat de médecine...)
- Niveau de français (nombre d'heures ou d'années d'études, diplôme, score au TCF, votre niveau A1/A2/B1/B2/C1/C2 à l'oral et à l'écrit si vous le connaissez)
- Groupe choisi

! ATTENTION

Les COURS FLE SECTEUR SANTE concernent les étudiants de Médecine, ISPB, Odontologie, ISTR et Biologie Humaine.

Les COURS FLE SECTEUR SCIENCES concernent les étudiants des autres formations : Faculté des Sciences et Technologie, STAPS, IUT, Polytech, ISFA, ESPE et Observatoire.

Restaurants universitaires

Vous avez accès aux restaurants étudiants appelés communément Resto'U ou Cafet'U. Vous retrouverez l'ensemble de ces points sur la carte interactive du CROUS :

➔ www.crous-lyon.fr > *restauration* > *Nos Resto'U et Cafet'U*

Coût d'un repas étudiant au Resto U (2016/2017): 3,25€



Épicerie solidaire étudiante : L'AGORAÉ.

Cette épicerie solidaire est située dans le bâtiment Déambulateur sur le campus de la Doua.

Plus d'informations sur :

➔ www.gaelis.fr/agorae/

 [Agorae.lyon](https://www.facebook.com/Agorae.lyon)

BONNES ADRESSES :

➔ *Les Petites Cantines* : www.lespetitescantines.org/

➔ *Lyon Internationale* : www.lyon-international.org/?lang=en

➔ *Le Petit Paumé* : www.petitpaume.com/

➔ *Lyon City Crunch* : www.lyon.citycrunch.fr/

➔ *My little Lyon* : www.mylittle.fr/mylittleyon/

➔ *YELP* : www.yelp.fr/lyon



Bibliothèques et informatique

Bibliothèques

Vous pouvez trouver des bibliothèques sur tous les sites de l'université.

Vous accéderez aux salles des bibliothèques et utiliserez le système de prêt documentaire grâce à votre carte d'étudiant CUMUL. E-books, revues, thèses ou mémoires sont consultables de chez vous, en vous connectant au site de la bibliothèque avec vos identifiants Lyon 1.

➤ *Informations pratiques et catalogue en ligne : www.portaildoc.univ-lyon1.fr*



Votre carte CUMUL vous donne accès gratuitement à toutes les bibliothèques des établissements de l'Université de Lyon : Lyon 2, Lyon 3, ENS, Ecole Centrale, INSA etc.

Informatique

Il existe plusieurs cybercafés :

- La Doua : Déambulateur Du lundi au vendredi 07h30 - 16h00
- Site Gratte-Ciel : Du lundi au vendredi 7h45 - 15h45

Les bibliothèques universitaires proposent également des postes informatiques accessibles en libre-service.

En tant qu'étudiant de l'Université Lyon 1, vous aurez accès au réseau gratuit sans fil WIFI sécurisé (Eduroam) qui couvre l'ensemble des sites universitaires. La connexion nécessite un identifiant et un mot de passe qui vous seront communiqués lors de votre inscription.



Sports

Le service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) assure la coordination et la gestion des activités sportives des étudiants de l'Université. Le service propose un enseignement dans une **trentaine de disciplines**, de l'initiation au perfectionnement et il donne également la possibilité de s'entraîner et de participer, dans le cadre de l'Association Sportive Lyon1, aux compétitions organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (F.F.S.U).

Les sports proposés :

Athlétisme	Football	Ski et Surf
Badminton	Futsal	Stretching
Basketball	Gymnastique sportive	Taekwondo
Boxe Française	Handball	Techniques de relaxation
Danse	Hockey en salle	Tennis
Danse de salon	Judo	Tennis de table
Danse urbaine	Karaté	Tir à l'arc
Equitation	Musculation	Volleyball
Escalade	Natation	Water polo
Escrime	Plongée	Yoga
Fitness	Rugby	

Les conditions d'inscription dépendent de votre composante.

➔ *Informations et plannings* : www.suaps.univ-lyon1.fr

⚠ ATTENTION

✓ Une contribution financière (droit sport) est demandée aux étudiants n'ayant pas le sport comme discipline obligatoire ou optionnelle dans leur cursus.



Associations étudiantes

Il existe plus de 60 associations étudiantes domiciliées à Lyon 1

Leurs activités sont très variées : associations liées à une composante, un département, associations culturelles, humanitaires, sportives...

Bureau de la Vie Etudiante (BVE)

Le BVE vous renseigne sur toutes les activités proposées :

- Campus Lyon Tech la Doua

Bâtiment Astrée - 6, avenue Gaston Berger - Campus de la Doua

Tél. : 04 72 43 29 60 et 04 72 43 19 64

bve@univ-lyon1.fr

- L'association GAELIS de l'UCBL fédère la majorité des associations étudiantes de Lyon.

contact@gaelis.fr



Culture à l'université

Lyon 1 héberge sur le campus Lyon Tech la Doua le théâtre Astrée où réside une compagnie mêlant les arts et les sciences.

➤ *Plus d'informations sur : www.theatre-astree.univ-lyon1.fr/*

La Galerie Domus sur le campus Lyon Tech la Doua accueille de nombreuses expositions tout le long de l'année : peintures, photos, etc.

➤ *Plus d'informations sur : www.galeriedomus.univ-lyon1.fr/*



L'accès au théâtre Astrée est gratuit pour les étudiants de Lyon 1.

➤ *Toute l'activité culturelle de l'université : www.campus.univ-lyon1.fr*

Culture à Lyon

Musées et autres sites culturels

Ancienne capitale des Gaules sous l'Empire Romain, Lyon est aujourd'hui la seconde agglomération française (1,350 millions d'habitants). Ville ouverte, tournée vers l'avenir, Lyon est la seconde ville étudiante de France, avec 137 000 étudiants (dont 12 % d'étrangers).

Classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1998, elle possède un héritage historique remarquable : le site gallo-romain sur la colline de Fourvière et la Basilique Notre Dame; le quartier médiéval et Renaissance du Vieux Lyon; la colline de la Croix-Rousse réputée pour son patrimoine industriel autour de la soie ou encore la Presqu'île, le quartier commerçant du XIXe siècle.

Enfin, le nouveau quartier «Confluence» mondialement connu est le parfait exemple de l'alliance entre l'ancien et la modernité.

➤ *Site office du tourisme de Lyon : www.lyon-france.com*

Evénements culturels

Lyon vous étonnera par son incroyable dynamisme et ses innombrables propositions d'activités : De nombreux événements culturels et artistiques rythment le calendrier lyonnais :

✓ Septembre-novembre : Biennale de la danse ; biennale d'art contemporain, Festival Lumière, Nuit des Etudiants du Monde (12 octobre 2017)

✓ Décembre-février : Fêtes des Lumières, etc.

✓ Mars-Mai : Reperkusound, 24h de l'INSA ; Nuits sonores, etc.

✓ Juin-Août : Tout le monde dehors ; Nuits de Fourvière ; Jazz à Vienne, etc.

➤ *Pour plus d'informations : www.lyoncampus.info*



Le Pass Culture, ce sont 4 places de spectacles sur toute une saison culturelle, dans 57 structures culturelles de la Métropole de Lyon et des réductions pour le festival des Nuits Sonores .

Le Pass Culture est vendu exclusivement aux étudiants sur présentation d'une carte d'étudiant (ou certificat de scolarité) de l'année en cours au prix de 18€.

passculture@grandlyon.com

Tél. : 04 69 64 53 33



Photo : Michael Muraz,
Nuit d'été (CC BY-NC-ND 2.0)



Photo : Antony V,
Orange cube Lyon (CC BY 2.0)



Photo : Jorge Franganillo,
Lyon (CC BY 2.0)

05



Vivre à Lyon



Se déplacer à Lyon

● Transports en commun - TCL

Le réseau des Transports en Commun de Lyon (TCL) couvre l'ensemble de l'agglomération lyonnaise par le tramway, métro et bus.

Les tickets s'achètent auprès des agences TCL (aux grandes stations de métro), des guichets automatiques (dans les bouches de métro et aux arrêts de tramway) mais aussi dans certains bureaux de tabac.



* ©Maxime Brochier /SYTRAL

- ⇒ Prix d'un ticket à l'unité : 1,80€*
- ⇒ Carnet de 10 tickets tarif étudiant : 14,30€*
- ⇒ Abonnement mensuel tarif étudiant : 31,50€*
- ⇒ www.tcl.fr

● Velo'v

Le Grand Lyon propose un service de locations de vélos simple et pratique pour tous vos trajets quotidiens. Vous prenez et restituez votre vélo'v à l'une des 348 stations automatiques réparties dans toute la ville, 7 jours/7 et 24h/24.

Quelle que soit l'offre sélectionnée, les 30 premières minutes d'utilisation sont gratuites à chaque nouveau trajet.

- ⇒ Abonnement annuel 14-25 ans : 15€*
- ⇒ Abonnement annuel classique : 25€*
- ⇒ www.velov.grandlyon.com



Prêt gratuit de vélos

Ce service vous est proposé par le BVE.
Une caution de 50€ vous sera demandée.

Renseignements auprès du BVE :
Campus Lyon Tech la Doua - Bâtiment Astrée
Contact : 04 72 43 29 60 - 04 72 43 19 64
bve@univ-lyon1.fr



* ©Jacques Leone/Lyon Tourisme et Congrès

*Tarifs au 1^{er} janvier 2017

Contacts utiles

Les numéros d'urgence

Depuis un portable, composez le 112 pour joindre les Pompiers, le SAMU ou la Police.

- ➔ *Pompiers : 18*
- ➔ *Police Secours : 17*
- ➔ *SAMU : 15*
- ➔ *SOS Médecins Lyon : +33 (0)4 78 83 51 51*
- ➔ *SMS Alerte : 114*

Campus France

L'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale dédie son site aux étudiants étrangers. A consulter en priorité !

- ➔ www.campusfrance.org

Lyon Campus

Le site web Lyon Campus fournit des indications précieuses à votre installation à Lyon, sur tous les sujets. Rubrique spéciale pour les étudiants étrangers.

- ➔ www.lyoncampus.info

ESN Cosmo Lyon

Affiliée à Erasmus Student Network (ESN), cette association organise des événements interculturels tout au long de l'année à Lyon. Le site web propose des informations précieuses pour votre intégration locale.

- ➔ www.lyon.ixesn.fr

Ville de Lyon

Le site officiel de la ville de Lyon vous permettra de vous familiariser avec la vie locale et de consulter l'agenda des activités.

- ➔ www.lyon.fr

Association Lyon international

Conviviale, cette association dynamique propose l'accueil d'étudiants étrangers vivant à Lyon pour des repas en famille.

- ➔ www.lyon-international.org

Les Consulats

70 pays sont représentés par leur consulat à Lyon.

- ➔ www.consulats-lyon.fr



Plan du Domaine Scientifique de La Doua

Bâtiment Université C.B ..1	STAPS (DUBOIS) 19	IN2PB	37	THEMIS	55
MENDEL	LWOFF	ORION	38	Médecine Préventive	56
BERTHOLLET	L'Herbier	VAN DE GRAAF	39	G.C.....	57
Amphi 1 - 5	DMLI	HOTES	40	Logements	58
Déambulatoire	Serre	DOME	41	IUT	59
OMEGA	Accueil 27	VIRGO	42	Services techniques IUT A	60
QUAI 43	STAPS	HAEFELY	43	1/2 GRAND	61
Préfabriqués TD - TP	Maison du personnel	DIRAC	44	Animalerie IUT A	62
Accueil 43	CLE	PAGODE	45	BIOLOGIE	63
Amphithéâtre 6	BRACONNIER	C. 14	46	VALBEX	64
SIUAPS	JORDAN	CPE	47	G.C.	65, 66
EPUL (ex ISTIL)	AMPERE	RAULIN	48	CHIMIE	67
CONDORCET	BRILLOUIN	CHEVREUL	49	INFO	68
ATRIUM	CRYO	GRIGNARD	50	AMPHIS	69
Maison de l'Université ..15	FST (LIPPMANN)	ASTREE	51	Préfabriqués IUT A	70
GEODE	GOUY	Préfabriqués A, B, C	52	B17	71
DARWIN	KASTLER	LAVOISIER	53	IRC	72
FOREL	NAUTIBUS	BU Sciences	54	Double Mixte	73



- G** Gymnase
- P** Piscine

ARRÊTS TRAM T1

- AT 1** CONDORCET
- AT 2** Université Lyon 1
- AT 3** La Doua - Gaston Berger
- AT 4** Insa - Einstein
- AT 5** Croix Luizet
- AT 6** IUT Feysine

Plan général de Lyon et sites d'études

